



Je réalise une rénovation d'ampleur avec MaPrimeRénov'.

UN PARCOURS ACCOMPAGNÉ

Une aide à hauteur de

↓
55 %*

du montant
des travaux

dans un plafond
de **40 000 € HT**
pour un gain
de 2 étiquettes
énergétiques

↓
60 %*

du montant
des travaux

dans un plafond
de **55 000 € HT**
pour un gain
de 3 étiquettes
énergétiques

↓
60 %*

du montant
des travaux

dans un plafond
de **70 000 € HT**
pour un gain
de 4 étiquettes
énergétiques



Un accompagnement sur mesure pris en charge
à **40 %** dans un plafond de **2 000 € TTC**

Dans le cadre d'une rénovation d'ampleur, MaPrimeRénov'

- ☒ **est** cumulable avec les **aides locales** des collectivités
- ☒ **intègre** automatiquement la valorisation des **certificats d'économie d'énergie (CEE)** pour n'avoir qu'un seul dossier à déposer
- ☒ **est** cumulable avec un **PTZ** pour l'achat de ma résidence principale

Je dépose mon dossier sur **maprimerenov.gouv.fr**

Attention : en additionnant l'ensemble des aides que vous percevez pour vos travaux, votre prime ne pourra pas dépasser **80 % du montant TTC de vos travaux.**

* dont une bonification de 10 % uniquement en cas d'atteinte de l'étiquette D après travaux.
Voir taux de financements de la fiche n°08 en cas d'étiquette E après travaux.

Mes travaux

Je réalise une rénovation d'ampleur (par exemple, à la fois le chauffage, l'isolation et la ventilation) afin d'améliorer significativement le confort et la performance énergétique de mon logement.

Mon programme de travaux :

- ✓ **doit comprendre au moins deux gestes d'isolation :** murs, fenêtres/menuiserie, sols ou toiture ;
- ✓ **doit permettre un gain minimal de 2 étiquettes énergétiques ;**
- ✓ **ne doit pas intégrer l'installation d'une chaudière à gaz ou le maintien d'un chauffage fonctionnant au fioul.**

Les équipements et matériaux éligibles doivent respecter certains critères techniques.

Mes avantages

Je bénéficie d'une aide plus importante et d'un accompagnement sur mesure par un Accompagnateur Rénov' agréé.

Il intervient sur les volets :

- **Technique** : réalisation de l'audit, conseil aux travaux.
- **Financier** : plan de financement mobilisant les aides nationales, locales et complémentaires (caisses de retraite, etc.).
- **Administratif** : assistance dans la réalisation des démarches pour déposer les aides, sélectionner les devis, etc.



Mes contacts

Pour construire mon projet : je prends rendez-vous avec mon conseiller France Rénov'.

Il pourra alors m'orienter vers un **Accompagnateur Rénov'**.



JE TROUVE L'ESPACE
CONSEIL FRANCE RÉNOV'
LE PLUS PROCHE DE MOI

MES NOTES
